



[www.epsp06.fr](http://www.epsp06.fr)

Relevé : 7 pages + diaporamas

Validé le 15/07/14

Diffusé le 15/07/14

**Relevé de conclusions**  
**COMITE PROGRAMMES**  
**du mardi 17 juin 2014 de 14h30 à 17h00**  
**Lieu : CPAM 06, Espace Santé Active, 17 rue d'Italie, Nice**

***Présents :***

**C3S** : M. GUENNOUN

**CCAS DE LA VILLE DE NICE** : Mme ANTOINE, Mme BOTTERO

**CISS PACA** : M. VOLLET

**CODES 06/CODERPA** : Pr ZIEGLER

**CONSEIL GENERAL 06** : Dr JOSSERAN

**CPAM 06** : Mme PETIT

**DIAGANA SPORT SANTE** : Mme DIAGANA

**FRANCE ALZHEIMER 06** : Mme IMBERT

**GT 06** : Dr COHEN

**LYCEE PROFESSIONNEL MAGNAN** : Mme GARBARINO

**MAISON DU BONHEUR/CHATEAU DE LA CAUSEGA** : Mme SCARAMOZZINO

**MUTUALITE FRANCAISE PACA** : M. DESCHAUX BEAUME, Mme ROUX

**RSI COTE D'AZUR** : Dr FUCH

**SENIORS HANDICAPES EUROPEENS** : M. WAJNBERG

**UFR STAPS** : M. GARBARINO

**UFR ESPACE ET CULTURE** : M. MAIGNANT, M. PASSEL

**VILLE D'ANTIBES-JUAN LES PINS** : Mme ARCUCCI, M. PAQUET

**VILLE DE LEVENS** : Mme BONNEFOND

**VILLE DE NICE** : Mme BRAULT-LE MASSON

**VILLE DE VALBONNE-SOPHIA ANTIPOLIS** : Mme AUDIN

**CHU DE NICE** : Pr PRADIER, Dr BAILLY, Dr TIFRATENE, Mme ASSO-VERLAQUE, Mme GAROFALO, Mme SAULNIER, Mme PAUMELIN

**Consultants** : Pr ROCHON, M. DUTREIL

**Doctorant** : Mme JOLLY

***Excusés :***

**CCAS DE NICE** : Mme JOUFFRE

**CHU DE NICE** : Mme RAJZMAN

**CG 06** : Dr SAOS

**CODES 06** : Mme PATUANO

**C3S** : Dr MEMRAN, Mme BIJU-DUVAL

**MUTUALITE FRANCAISE PACA** : Mme DALBIES

**VILLE DE NICE** : Mme VALBOUSQUET

**PREAMBULE**

**M. le Pr ROCHON** souhaite la bienvenue à tous et remercie **Mme PETIT**, Responsable du Service Santé Active de la CPAM 06 pour son chaleureux accueil.

**1 – BREVES (C. PRADIER)**

- **INPES** : le parcours 4S a été présenté avec succès par le Pr PRADIER et J. VALBOUSQUET lors des dernières Journées Prévention de l'INPES. 4S a également été remarqué par le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS et fera l'objet d'une présentation à Paris fin juin 2014.

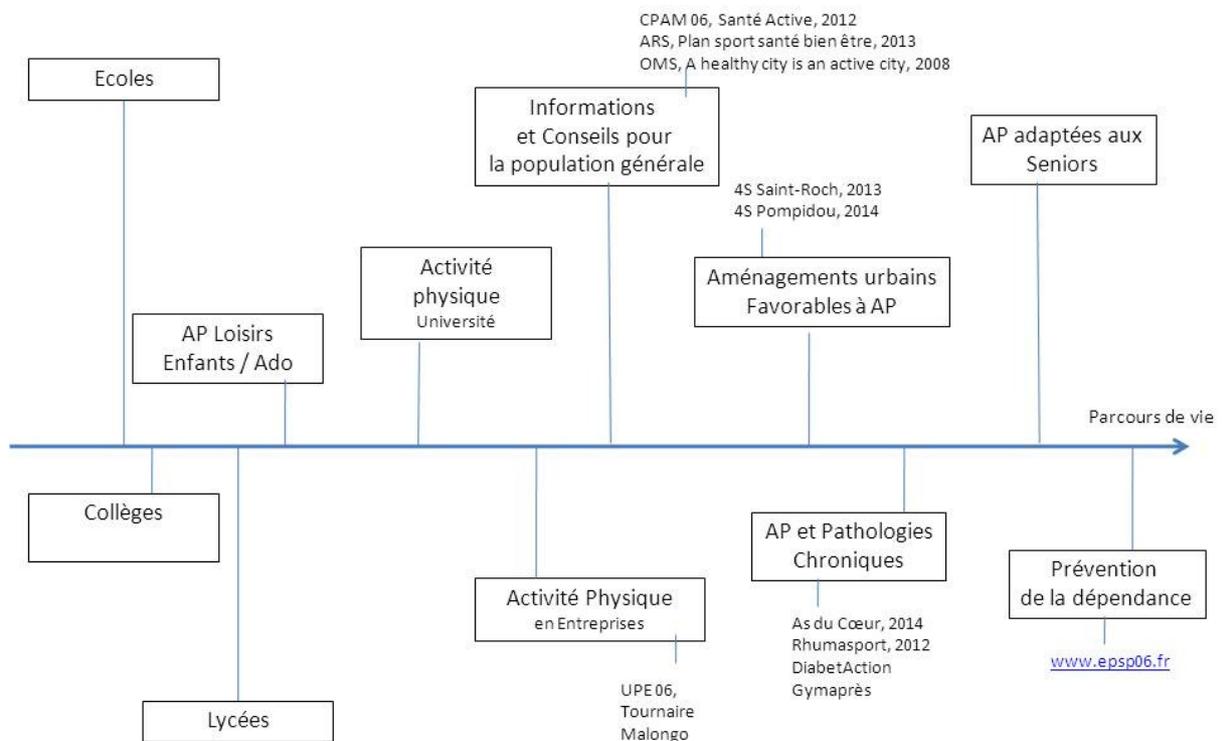
- **EHESP** : des perspectives de collaboration se font jour notamment sur l'enseignement en e-learning et sur la méthodologie d'évaluation d'impact en santé.
- Attribution à l'EPSP du label «**Living Lab**», laboratoire du vivant, en reconnaissance de sa qualité d'espace d'innovations



- **DIU Animation et Coordination territoriale en santé publique :**
  - Année universitaire 2013-2014 : il est rappelé qu'une vingtaine d'agents de l'ARS PACA suivent cet enseignement en e-learning dont les 3 modules sont :
    1. Concepts de base en santé publique (Pr PRADIER, Université de Nice-Sophia Antipolis)
    2. Intersectorialité (Mme BILODEAU, Université de Montréal)
    3. Gestion de projet (Pr GENTILE, Université d'Aix-Marseille)
  - Année universitaire 2014-2015 : 3 nouveaux modules sont en préparation :
    1. Parcours du patient sur un territoire
    2. Etat de santé sur un territoire (bases de données, problématiques infectieuses et environnementales)
    3. Politiques publiques de santé

## 2 – ACTIVITE PHYSIQUE ET SANTE

### L'activité physique tout au long de la vie



## 2.1. Le Service Santé Active de la CPAM 06 (cf. diaporama joint)

Mme PETIT présente le Service Santé Active, service novateur de prévention en santé, situé 17 rue d'Italie à Nice. Deux conditions sont nécessaires pour bénéficier de cette offre de service : avoir 18 ans et dépendre du régime général. Cet accueil dispose d'une équipe de conseillers spécialisés et formés et propose des ateliers animés par des professionnels.

L'activité phare consiste en **trois programmes de coaching : santé du cœur, santé du dos et nutrition active.**

### Bilan 2013 :

- Depuis son ouverture en décembre 2012, l'Espace Santé Active a reçu 5400 visiteurs et a réalisé plus de 1000 entretiens et plus de 500 bilans Nutrition Active, ceux-ci ayant concerné 3200 participants.
- Un taux de satisfaction très élevé : 90 % de très satisfaits et satisfaits tant pour les ateliers que pour le programme sur près de 2000 personnes interrogées.
- Des objectifs atteints ou partiellement atteints à 100 % au bout de 6 mois.
- La majorité du public fréquentant l'Espace est âgée de 60 ans et plus.
- Autres activités : organisation ou co-organisation de Journées Santé Prévention sur des thématiques telles que le Diabète, le Cœur, le Pied, les gestes de l'Urgence ou plus globalement sur les bienfaits de l'activité physique.
- Partenariat : toutes ces actions sont menées avec des acteurs aussi divers que l'Atelier Santé Ville de Nice, le Conseil Général 06, l'Aéroport de Nice Côte d'Azur, ...

## 2.2. Activité physique chez les jeunes (deux témoignages)

Deux Villes du département : Valbonne-Sophia Antipolis et Antibes-Juan les Pins ont accepté de présenter leurs actions en faveur de la promotion de l'activité physique chez les jeunes.

2.2.1. Mme AUDIN, Directrice du Service Enfance, Jeunesse, Sports et Politique de la Ville présente le projet éducatif territorial de la **Ville de Valbonne-Sophia Antipolis** qui compte près de 13 000 habitants, dont 20 % sont âgés de moins de 14 ans, soit une population plus jeune que la moyenne départementale.

- **Valbonne, commune jeune bénéficiant de nombreux équipements sportifs et culturels,** mais aussi de personnels éducatifs qualifiés avec un tissu associatif de grande qualité et un projet politique ambitieux tourné vers l'enfance et la jeunesse.

### - Un nouvel aménagement des rythmes de vie de l'enfant

- Après de nombreuses réunions avec la communauté éducative, les parents, les associations, les services de l'enfance et de la jeunesse, la Ville a adopté des temps scolaires basés sur la semaine de 4 jours ½.
- Un temps d'activité périscolaire est assuré 3 fois par semaine de 15h30 à 16h30 par des animateurs diplômés.
- L'accueil de loisirs sans hébergement est assuré le mercredi après-midi ainsi que durant toutes les vacances scolaires, ce qui permet aux enfants de rester déjeuner au centre de loisirs le mercredi.
- Cette nouvelle organisation, dont l'objectif est d'améliorer les rythmes de vie de l'enfant, de l'amener à découvrir de nouvelles activités et de décroquer les temps scolaires et périscolaires, a permis de recruter 24 nouveaux animateurs, soit 5,4 équivalents temps plein.
- Par ailleurs, un gros travail a été fait avec les associations qui ne peuvent plus assurer, comme antérieurement, les activités du mercredi matin afin qu'elles puissent prendre le relais durant le temps périscolaire de 15h30 à 16h30.

### - Plus d'activités sportives mais aussi des apprentissages citoyens

Ces plages horaires supplémentaires sont bien sûr consacrées aux activités sportives choisies par l'enfant, mais aussi à des apprentissages citoyens et à des travaux sur le respect d'autrui.

- Prenant en compte le problème de santé publique que représente le nombre important de noyades chez les très jeunes, la Ville de Valbonne a lancé un programme Natation afin que chaque enfant sortant de CM2 sache nager.
- Elle va s'investir aussi prochainement dans un projet visant à favoriser la pratique sportive chez les filles, les espaces sportifs publics étant occupés aujourd'hui très majoritairement par les garçons. Il est, en effet, logique de penser qu'elles occuperont mieux l'espace public si elles sont plus en capacité d'investir l'espace sportif.

Lors du débat, **Mme AUDIN** précise que tous les enfants, y compris ceux porteurs d'un handicap, sont accueillis dans le cadre d'activités physiques. La Ville de Valbonne a lancé, dans ce cadre, avec le Comité Départemental du Sport Adapté l'opération «Toi+Moi», afin de sensibiliser l'ensemble des jeunes au handicap et des liens étroits ont été noués avec l'Académie et la Maison du Handicap.

2.2.2. **M. PAQUET**, Educateur sportif, présente les dispositifs mis en place par la **Ville d'Antibes-Juan les Pins** (74 000 habitants) pour favoriser la pratique des activités physiques et sportives chez les jeunes. Il rappelle qu'Antibes, ville sportive, compte de nombreux licenciés et sportifs de haut niveau et il évoque le partenariat tissé avec l'Education Nationale et la mise à disposition dans les écoles primaires d'éducateurs sportifs municipaux (ETAPS).

Il présente ensuite les 2 axes d'intervention suivants : le temps scolaire et le hors temps scolaire.

- **dans le temps scolaire** (6223 enfants concernés) : un très large panel de disciplines sportives est proposé et les séances sont élaborées conjointement par les ETAPS et les équipes pédagogiques des écoles. Il est important de noter que les enfants des crèches, garderies municipales et relais d'assistantes maternelles (312 enfants concernés) bénéficient de séances de baby gym afin de favoriser leur éveil psychomoteur.

- **dans le temps extra-scolaire et péri-scolaire** (1442 enfants concernés) :

- les mercredis sportifs concernent tous les élèves scolarisés dans les écoles publiques ou privées de la commune. Les enfants des écoles maternelles et du CP ont accès aux activités de baby gym et à la natation ; ceux de CE1, CE2, CM1 et CM2 peuvent pratiquer 2 activités différentes chaque mercredi pendant un trimestre, et ce, dans l'objectif de créer une passerelle vers une pratique en club. Plus de 60 activités sont proposées, dont la natation, discipline emblématique de la Ville d'Antibes.  
Ce dispositif sera amené à évoluer à la rentrée 2014-2015 avec l'application de la réforme des rythmes scolaires.
- Les stages multisports durant les vacances scolaires accueillent les enfants de CE2, CM1 et CM2 entre 8h30 et 12h et entre 14h et 17h30 du lundi au vendredi. 2 activités par jour sont proposées.
- Le péri-sport est mis en place après l'école entre 16h30 et 18h et permet aux élèves de CE2, CM1 et CM2 de pratiquer dans l'année 3 activités différentes. Le midi, 4 éducateurs sont mis à disposition pour des activités diverses.

- **les enfants handicapés** (soit près d'une centaine) sont également concernés par ces différents dispositifs : un éducateur sportif spécialisé dans le domaine du Handisport intervient auprès des élèves du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> degrés en proposant les mêmes activités que celles proposées aux élèves valides, aussi bien dans les temps scolaire qu'extra et péri-scolaire.

### 2.3. Activité physique en Entreprise

**Le Dr TIFRATENE**, médecin de santé publique au CHU de Nice, rappelle les objectifs du projet expérimental financé par l'AG2R et mené par l'UPE 06, l'UFR Staps et le Département de Santé Publique du CHU, afin de promouvoir l'activité physique auprès des salariés de l'entreprise grasse Tournaire.

Un point fort du projet consiste en sa co-construction avec l'entreprise (la direction, les ressources humaines, le CHSCT, ...) : des focus groups ont ainsi été organisés et ont débouché sur 2 axes : renforcement musculaire du dos et tai-chi. L'expertise d'un étudiant en master de l'UFR Staps a été requise pour coacher les salariés volontaires.

L'évaluation sera réalisée par une interne en médecine du travail dans le cadre d'un travail de thèse et sera présentée en septembre 2014.

**Bilan intermédiaire** : 20 salariés (sur un effectif de 200) pratiquent l'activité « renforcement du dos », le tai-chi n'ayant pas démarré.

Enfin, un deuxième projet vient d'être lancé chez Malongo, entreprise située à Carros.

#### **Questions soulevées lors du débat**

- Comment pérenniser ce projet d'activité physique au sein de l'entreprise une fois que la dynamique a été créée ? Quelle personne ou quelle structure peut assurer le relais du coaching ? quel financement ?

- Comment parvenir à diversifier l'offre proposée ? Comment intéresser et fidéliser plus de salariés ?

- Comment concilier, au sein de séances intra-entreprise, les attentes de personnes ayant déjà pratiqué une activité physique et celles de non sportifs ?

- Le démarrage d'une activité physique va souvent de pair avec un changement de mode de vie chez la personne, mais l'entreprise doit elle aussi adapter son fonctionnement : les séances peuvent-elles se tenir durant le temps de travail ou en dehors ? durant la pause déjeuner ? Quels équipements sont nécessaires (douches ?)?

Une réflexion avec les partenaires de cette opération est en cours sur l'ensemble de ces questions et particulièrement sur les modalités de financement et les modalités opérationnelles de la pérennisation au sein d'une même entreprise et dans d'autres entreprises du département des Alpes Maritimes.

En conclusion, le Département de Santé Publique du CHU de Nice propose d'étudier la faisabilité d'obtention pour les sociétés d'un label national de type «Entreprise en santé ».

## **2.4. Activité physique et maladies chroniques (cf. diaporama joint)**

**Mme DIAGANA** présente le bilan intermédiaire du projet pilote « As du Cœur » mené par Diagona Sport Santé en partenariat avec l'Hôpital Privé Gériatrique Les Sources, le Lamhess de l'UFR Staps de Nice, le RSI Côte d'Azur, le Département de Santé Publique du CHU de Nice, avec le soutien de l'ARS PACA et de la Fondation Française des Jeux depuis mars 2014.

**Objectifs** : Tester, en amont de l'expérimentation scientifique :

- la faisabilité du programme As du Cœur d'activité physique adaptée à des personnes atteintes de maladies cardio-vasculaires,
- les outils de liaison, d'évaluation et de suivi,
- la formation du coach.

**Public concerné par le test** : 8 personnes insuffisantes cardiaques ou coronariennes volontaires toutes âgées de plus de 60 ans ayant obtenu un certificat de non contre-indication à la pratique d'une activité physique adaptée.

**Contenu du programme** :

**1.** Evaluation de la condition physique, questionnaire de qualité de vie, au début et à la fin de l'entretien de motivation avec le coach

**2.** Deux séances par semaine encadrées par un éducateur sportif formé

**3.** Séances « progression »

**4.** Apports théoriques sur les bienfaits de l'activité physique, sur la nutrition, la gestion du stress, la motivation.

**5.** Instauration d'un climat favorable à la motivation

**6.** Autonomisation progressive de la pratique via un carnet d'entraînement les 2 derniers mois.

**Bilan après 3 mois de test :** des résultats très encourageants en termes de faisabilité, de sécurité, d'adaptation au programme, d'efficacité sur la motivation, d'impact favorable sur la santé, d'augmentation de la confiance en soi et de l'instauration d'un climat convivial entre tous.

**Perspectives :** réalisation d'une étude psycho-comportementale et médico-économique en élargissant l'expérimentation à 90 volontaires.

**Questions posées lors du débat :**

- A la question « ce programme peut-il être étendu aux personnes souffrant de polyopathologies ? », il est répondu que plusieurs des volontaires de ce test présentent cette caractéristique.

- Il est aussi souligné que si les outils sont importants (et notamment le carnet d'entraînement), la formation et les qualités humaines de l'encadrant sont primordiales.

## **2.5. Essaimage Parcours 4S : Activité physique et environnements favorables**

### **2.5.1. Projet MOUV**

**M. PASSEL**, Doctorant en géographie et aménagement du territoire, UFR Espace et Culture de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, sous la direction de thèse de M. Maignant, présente le projet « MOUV » de bien-être en ville.

**Objet :** étudier les nouvelles pratiques et représentations de la mobilité citadine pour proposer un modèle de ville dans laquelle seraient privilégiés bien-être personnel, qualité de vie et développement durable.

**Partenaires du projet :** chercheurs géographes, Ville de Nice et Métropole Nice Côte d'Azur, Département de Santé Publique du CHU de Nice, associations de proximité, habitants du centre-ville de Nice

**Modèle :** le parcours de marche 4S mis en place dans le quartier Saint-Roch de Nice

**Terrain d'application :** Périmètre CUCS-Nice Centre

**Méthode :** 13 séances de concertation de 2h regroupant 10 personnes environ, passation de questionnaires individuels, entretiens collectifs semi-directifs, élaboration de cartes et d'un parcours idéal lors de focus groups, entretiens collectifs libres axés sur les relations avec l'environnement, la hiérarchisation des besoins dans les pratiques urbaines, la marche et les questions de bien-être. Cette expression des besoins s'est réalisée avec l'aide d'une étudiante en Master Communication.

**Calendrier prévisionnel :**

- été 2014 : analyse complète des entretiens et interprétation des résultats

- septembre-octobre 2014 : discussions avec les ingénieurs de la voirie de la Ville de Nice

- dernier trimestre 2014 : proposition du parcours « MOUV » et des aménagements envisagés.

### **2.5.2. Parcours de marche « 4S Pompidou »**

**Le Pr PRADIER** rappelle qu'un parcours de marche est en cours d'aménagement, sur le modèle de 4S, autour de l'Institut Claude Pompidou, situé rue Molière à Nice. Le groupe de travail piloté par la Ville de Nice a décidé de baptiser ce nouveau parcours « 4S (Seniors, Sport, Solidarité, Santé)-Pompidou », afin de garder l'image de l'action innovante réalisée sur le quartier St Roch à Nice, action qui a eu dernièrement les faveurs de la presse et du Réseau français des Villes-Santé OMS.

Lors du débat, certains soulignent qu'il est réducteur de conserver le mot « Seniors » dans l'intitulé de l'action, l'objectif étant bien sûr de créer des environnements favorables à la santé de toute la population, quel que soit son âge.

### 3 – C3S : PLATEFORME D'APPUI AUX PROFESSIONNELS DE 1<sup>ER</sup> RECOURS *cf diaporama joint*

**M. GUENNOUN** rappelle l'**objectif** fixé à la plateforme C3S : proposer un service d'appui aux professionnels de 1<sup>er</sup> recours pour répondre aux problématiques des personnes en situation de perte d'autonomie dans le département des Alpes-Maritimes.

Après un an d'activité, il souligne la **plus-value** apportée par C3S dans l'organisation du parcours de soins qui est sensiblement simplifiée et dans le recours diminué aux urgences.

C3S a aussi pour objet d'améliorer l'information et la connaissance des professionnels de santé libéraux sur les dispositifs sanitaires et sociaux, et d'en faciliter leur accès, c'est la raison pour laquelle un lien étroit a été tissé avec le SIAS du CCAS de Nice dirigé par Mme ANTOINE.

Le point sur **l'activité de C3S au 31 mai 2014** montre une très nette augmentation du nombre de patients pris en charge en soins palliatifs et une légère hausse dans la prise en charge gériatrique et la gestion des cas complexes.

#### **Quelques impacts importants observés depuis la mise en place de C3S :**

- une orientation nette vers la continuité du parcours des patients
- un accompagnement pluridisciplinaire (gériatrie, douleur, soins palliatifs, gestion de cas complexes, addiction) par des professionnels ayant des expertises complémentaires
- un accompagnement s'adaptant au patient et non le contraire
- une mutualisation des compétences, un partage de moyens, d'informations et d'expertises, une mise à disposition par le CG 06 de locaux très agréables contribuant à une meilleure qualité de vie au travail.

Pour conclure, il est réaffirmé qu'il s'agit pour C3S de faire plus et mieux à moyens constants.

### 4 - SOUTIEN AUX VALLEES DE LA VESUBIE ET DE LA TINEE (C. PRADIER)

Le **Pr PRADIER** rappelle les **deux problématiques** identifiées pour ces 2 vallées dont les caractéristiques sont assez proches de celle du département : désertification médicale pour la Vésubie et évolution de l'hôpital local de St Etienne de Tinée.

**Pour la Vallée de la Tinée**, il a été proposé d'agir en amont sur les déterminants de la santé et de privilégier approche populationnelle et promotion de la santé, en faisant de l'hôpital de St Etienne de Tinée un hôpital de santé publique.

Cette proposition a été portée par deux étudiantes en Master, **Mmes RAJZMAN et GAROFALO**, qui ont recherché l'appropriation de cette problématique par les acteurs concernés en organisant des rencontres avec les élus, la direction et le corps soignant de l'Hôpital St Maur ainsi que deux focus groups avec les professionnels libéraux et les services sociaux.

Au nombre des points forts de la démarche initiée, figurent l'implication de l'ensemble des acteurs et leur capacité à sortir du champ sanitaire en exprimant leurs besoins en matière de logement, transport, emploi, marketing territorial, tous domaines ayant une incidence sur la santé.

La dynamique du projet a cependant été ralentie pour l'organisation – qui s'avère plus complexe - du focus group « population » qu'il conviendra de relancer prochainement.

En conclusion, il est dit que la proposition de faire de l'hôpital Saint Maur un hôpital promoteur de santé, animateur et coordonnateur de l'offre sur son territoire, peut servir de modèle à l'évolution des centres hospitaliers locaux en France.

#### **LE PROCHAIN COMITE PROGRAMMES EPSP SE TIENDRA**

**LE MERCREDI 5 NOVEMBRE 2014 APRES-MIDI ;**

**Le lieu vous sera communiqué dès que possible.**

# COMITÉ PROGRAMME EPSP

17 juin 2014

## 4. Point d'avancement de l'étude Tinée-Vésubie

### L'hôpital devient promoteur de santé (HPS)

